

en vibrant, sur son violon, une romance sirupeuse fait de la musique, et Hummel et Spohr sont la plupart du temps *inexpressifs* par ce que leur musique exprime ce qui est proche du néant, à savoir pédantisme puéril, enflure niaise, fadeur nauséabonde...

Mais, au fait... tout le monde est du même avis sur tout cela, sans s'en douter, comme

d'habitude; un instant d'irritation et une inexactitude de terminologie ont créé ce mal naissant, un malentendu tout au plus, mais à quoi il convient de prendre garde.

Aucune manifestation musicale n'est « inexpressive », mais ce qu'on appelle par convention « inexpressif » exprime la *stupidité*... Craignons-en l'emprise. Jean HURÉ.

Notre Enquête sur la « Musique mécanique » dans ses rapports avec la musique et avec les musiciens

Ci-dessous les premières réponses qui nous ont été adressées :

« L'état actuel de la musique mécanique ne permet aucune affirmation.

Pour le moment, elle ne remplace l'artiste que lorsqu'elle s'aiguille vers une autre poésie: exemple certains rouleaux perforés de piano mécanique. Les intérêts des grands virtuoses et des meilleurs musiciens d'orchestre ne me semblent pas immédiatement menacés. (Je n'oserais en dire autant de tous...). Les premiers feront toujours des enregistrements, à défaut de récitals et concerts. L'enregistrement et la radiophonie sont évidemment pour eux une source de dédommagement.

L'œuvre musicale peut vivre sans le concours de l'interprète dans la mesure où elle est plus formelle qu'humaine. Par exemple on imagine bien, proposée par le futur orchestre mécanique la musique de « Pacific 231 », du « Sacre de Printemps ». On n'imagine pas tel « nocturne » de Chopin, telle pièce symphonique de Berlioz.

Il faut aussi tenir compte, sur le plan commercial, de la résistance du public qui regrettera longtemps le SPECTACLE émouvant d'un orchestre ou d'un virtuose. »

Marcel DELANNOY.

« Je pense que tous les artistes sont plus ou moins menacés par la musique mécanique et je ne me sens pas la compétence nécessaire pour déterminer dans quelle mesure ils seront dédommages par les émissions radiophoniques et les enregistrements phonographiques. L'œuvre musicale peut-elle vivre sans le concours de l'interprète ? Sans doute, mais d'une vie terne et sans idéal. C'est le crépuscule de la musique. »

Swan HENNESSY.

« Je ne vois pas d'antagonisme dans les intérêts de la musique et de la musique mécanique... La musique mécanique ne peut faire du tort qu'aux mauvais artistes... Les enregistrements phonographiques et les émissions radiophoniques peuvent être une réclame très fructueuse pour les chanteurs et les virtuoses. J'en connais déjà pas mal qui ont eu des engagements parce qu'on les avait entendus par radio ou par disques. A mon avis, l'œuvre musicale ne peut se passer de l'interprète. Quelquefois il la trahit, c'est vrai, mais combien de fois, il lui donne la vie.

Et ceci compense cela ! !

J'ajouterai : Tout ce qui peut développer le goût musical est bienfaisant.

Amener le public à aimer de plus en plus la musique, tel est notre vœu à tous.

La radiophonie et les enregistrements phonographiques, peuvent être des auxiliaires précieux parce qu'ils sont « éducateurs ».

Rhené BATON.

« Je ne crois pas que la musique mécanique s'adresse au même public que l'artiste mais au contraire à ceux qui ne fréquentent que peu les auditions musicales. Son rôle est surtout vulgarisateur. Cependant depuis quelques temps les vrais amateurs s'y intéressent et ses remarquables perfectionnements lui ont donné une valeur artistique qu'elle ne possédait pas avec les moyens d'autrefois. J'ai entendu dernièrement un concert entier par disques, dont le programme ne le cédait en rien par son intérêt, aux plus beaux concerts symphoniques. Par suite, les artistes ne sont nullement menacés ou trahis par la musique mécanique et les enregistrements et les émissions offrent certainement aux interprètes le moyen d'exercer leurs talents, comme le demande votre troisième question. De plus, malgré ses perfectionnements la musique mécanique est encore loin de pouvoir supplanter l'exécution ordinaire dont elle n'attendra jamais le fini ou la souplesse.

Que l'œuvre musicale puisse vivre sans le concours de l'interprète, c'est l'évidence. L'interprète ne fait que la vulgariser. C'est ce que Lalo exprimait par ce paradoxe : La musique n'est pas faite pour être entendue ! Une œuvre qui ne vivrait que par l'interprète n'aurait qu'une faible valeur artistique. Un interprète peut donner à des pages médiocres un faux éclat qui dissimule leurs défauts. C'est pourquoi M. Jean d'Udine écrivait un jour après avoir été conquis par l'interprétation remarquable d'un mauvais concerto : Pour me prononcer sur la valeur de cette œuvre, il faut que je la réentende jouer par mon oncle : le conservateur des hypothèques.

L'interprète ne peut être qu'un traducteur. Or comme dit le proverbe italien : « traduttore, traditore ». Si sa traduction n'est pas rigoureusement exacte, elle gâte ou embellit le texte original : dans le premier cas, elle trahit l'auteur, dans le second l'auditeur. »

Paul LADMIRAULT.

« Les conséquences de la musique mécanique ne doivent certainement pas être mortelles, ni pour la musique ni pour les musiciens. Ces moyens de diffusion musicale peuvent avoir leur bon côté ; ils laissent parfaitement subsister l'audition directe qui est tout de même autre chose. »

J. GUY ROPARTZ.

« Je crois que la musique mécanique est d'un grand avenir, si les émissions arrivent à plus de clarté et altèrent moins les sonorités de l'orchestre, dont les contrastes de timbres se perdent encore beaucoup. Et je crois que si les programmes s'épurent, elle sera un moyen puissant de rendre les masses plus musiciennes... » Raoul LAPARRA.